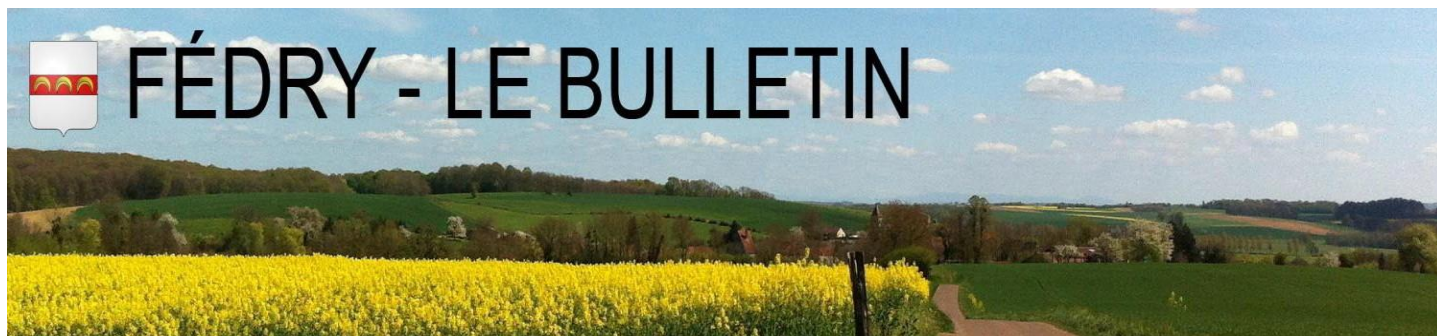




Au sommaire...

Page 1.
Edito

Page 2.
Des informations pratiques
ou administratives

Page 3.
La vie dans le village et
autour du village

Page 4.
Un peu de culture :
histoire(s), jeu, recette

« Le 11 novembre »,
croquis de Kiki Moutié.



Le mot du maire (par Jean ROBLET)

Le conseil municipal a été amené à prendre une décision très lourde de conséquences pour notre école j'en conviens. Aussi, quelques explications s'imposent.

En 20 ans, la Haute-Saône est passée de 425 écoles primaires à environ 230 actuellement. Les perspectives d'effectifs à scolariser sont à la baisse (500 élèves en moins dans le département à la rentrée 2017) et la mutualisation des moyens se développe en favorisant en particulier la création de pôles scolaires, en réorganisant les circuits de ramassage pour en diminuer le nombre et donc le coût. D'ailleurs Fédry l'a subi cette année, entraînant de fait la suppression partielle d'un emploi sur la commune (accueil et surveillance des enfants). Cette réorganisation des transports vise également à favoriser la fréquentation des cantines scolaires.

Conscient de cette problématique, j'ai rencontré dès 2015, à trois reprises l'inspecteur de l'éducation nationale, avec de faibles arguments à faire valoir puisqu'il n'y a plus d'enfants du village scolarisés à Fédry, et aucun en voie de l'être.

De ces entretiens il est ressorti que notre école était sur la voie très proche de la fermeture en raison : de la prise de compétence scolaire par la Communauté de Communes des Combes à compter du 1^{er} janvier 2017, de l'éclatement sur deux sites (Soing et Fédry) du RPI, handicap pour la mutualisation des nouveaux moyens pédagogiques (informatique, ...) et des coûts de fonctionnement entre autres.

Prendre la décision d'anticiper le transfert de l'école permettait de pérenniser le RPI en regroupant les deux sites, d'assurer le transfert du poste d'enseignant à Soing et surtout d'éviter d'éventuels temps de transport plus longs et générateurs de fatigue pour les enfants, pour rejoindre un autre RPI.

Né à Fédry j'ai fréquenté cette école et j'y suis très attaché, mais entre "le cœur et la raison" il a fallu choisir et c'est ce qu'a fait le conseil municipal en prenant cette décision. En tout état de cause, la fermeture serait intervenue de fait à compter de la rentrée 2017.

Le maire, le conseil municipal, vous présentent leurs meilleurs vœux, que 2017 soit pour vous une année riche en événements heureux et que chacun puisse bénéficier d'un bien cher, la santé.

La "dernière"
classe de Fédry,
CP-CE1,
2016-2017





Informations pratiques

Tél. Mairie : 03 84 92 08 52

Tél. Maire : 03 84 92 07 33

Maire : Jean ROBLET

1^{er} adjoint : Joël GELINOTTE

2^{ème} adjoint : Maurice ROBERT

Horaires d'ouverture :

jeudi de 13h30 à 16h 30.

Un **défiibrillateur** est en accès libre à droite de l'entrée de la mairie.

Collecte des déchets :
le vendredi.

Déchetterie :

Fresne-Saint-Mamès,
Dampierre-Sur-Salon

Bibliothèque :

responsable Françoise LAFAGE,
le jeudi de 14h30 à 15h30,
enfants,

le samedi de 14h30 à 15h30, tout public.

« Fédry en fêtes »

Contact : Michel LAMBERT
06 52 41 39 99

Pour nous écrire :

blog.fedry@gmail.com
fedryenfetes@orange.fr

Rédaction du bulletin :

Blandine Welker, Françoise Lafage, Jean Roblet, Sébastien Fournier

Informations municipales



Permanence : les demandes d'inscription sur les listes électorales seront recueillies en mairie le 31 décembre de 9h00 à 11h00.



Bibliothèque : Liliane ROELOFS, Nathalie BOUCARD et Joëlle ROBLET secondent Françoise LAFAGE à la bibliothèque municipale.



Travaux d'accessibilité : les travaux d'accessibilité du bâtiment mairie-école sont terminés. Montant : 16 000 € HT, subventionnés à hauteur de 5 000 € (par la DETR) et 6 000 € par le conseil départemental.



Travaux voirie : des travaux sur la VC n°8, dite "route de la Bannie", de renforcement de chaussée suite aux dernières crues ont été réalisés par l'entreprise Bongarzone, pour un coût de 1 870 € HT. Des travaux supplémentaires de renforcement d'accotement sont prévus (4 160 € HT).



Décoration de Noël : merci à l'association Fédry en Fêtes, qui a participé à l'achat, à l'installation et à la décoration des sapins. Merci aux particuliers qui se sont associés au dispositif.

Informations pratiques



Impôts : nouvelles modalités de recouvrement de l'impôt (impôt sur le revenu, taxes foncières, taxes d'habitation) à compter de janvier 2017. Le paiement de l'impôt ainsi que les démarches en cas de difficulté devront être effectués auprès du Service de Impôts des Particuliers (SIP) de Gray, déjà en charge des dossiers et du calcul des impositions. La trésorerie de Dampierre-sur-Salon reste compétente pour orienter vos démarches.



Internet Très Haut Débit : le NRA (Nœud de Raccordement des Abonnés) bâtiment technique situé rue des Perrières sera relié en fibre optique courant 1^{er} semestre 2017, puis des équipements électroniques y seront installés pour bénéficier du THD en fin d'année 2017. Pour les performances, le débit décroît rapidement avec la distance (qui n'est pas celle à vol d'oiseau, mais celle des longueurs de fils de cuivre entre l'abonné et le NRA). Ainsi un abonné de la rue des Perrières aura un débit d'environ 90 Mb/s. La mairie pourra espérer un débit de moitié, ce qui sera toutefois 15 fois plus rapide qu'actuellement. Il sera possible aux abonnés de recevoir la TV par internet en HD avec une qualité souvent supérieure à la TNT (en tout cas sans les parasites hertziens habituels).



Téléphonie portable : la 3G est active dans le village depuis le début du mois de décembre.



Broyeurs à végétaux : pour les personnes intéressées, le SYTEVOM met en place une aide aux particuliers sous forme d'une subvention à l'achat d'un broyeur d'une puissance supérieure à 4CV ou 3000W. Contacter le SYTEVOM au 03 84 76 98 05 ou mpbulh@sytevom.org.



Gestes de premiers secours et défibrillateur : de nouvelles formations seront proposées le samedi 11 mars 2017 à Lavoncourt (maison des services). Les horaires seront précisés ultérieurement. Inscription en mairie.

Animations du comité « Fédry en Fêtes »

(par Michel LAMBERT, président)



Vide-grenier : le 4 septembre 2016, le 2^{ème} vide-grenier peut être qualifié de réussite, ceci malgré quelques contretemps en début d'après-midi, fortes pluies, qui ont précipité la fin de l'évènement. Les résultats sont à la hauteur de notre village et sont supérieurs à 2015 : 136 repas servis (75 en 2015), 146 tickets de tombola vendus (112 en 2015), 23 exposants présents (4 réservations par téléphone non confirmées) (27 présents en 2015). Satisfaction de tous car les ventes ont été de bon niveau. A noter que de nombreux autres vides-greniers avaient lieu dans les environs à cette même date, aussi pour l'année prochaine nous devons revoir la date retenue, peut-être en la positionnant sur août. Merci à tous pour votre participation, et à ceux qui ont fourni gâteaux et spécialités fédrysiennes pour la confection des paniers de notre tombola.



Décorations de Noël : sous la houlette de Ginette CAYROL, un atelier de confection des décorations de Noël a réuni quelques volontaires. La fourniture de sapins offerts par l'Association et par quelques membres, a permis de décorer le village.



Concert : dimanche 11 décembre, nous avons eu le plaisir de recevoir la chorale « Vox Romana » pour un concert de Noël dans l'église. Très beau concert, et belle participation. L'église, bien chauffée, était au complet pour cet évènement rare dans notre village, avec des spectateurs très participatifs. Au programme, un répertoire varié allant de chants sacrés aux chansons contemporaines, en passant par les négros spirituals, les variétés et les chants de Noël. A la fin du concert, tout le monde a été convié à un verre de l'amitié offert par l'association "Fédry en Fêtes", organisatrice de l'évènement, sous le préau de la cour de la mairie, autour de boissons de saison : vin chaud, café.



Assemblée générale : rendez-vous en janvier autour d'une galette, la date sera précisée.



La vie dans le village, et autour du village



Carnet rose : nous souhaitons la bienvenue à Allyah, née le 20 octobre 2016 à Besançon, fille de Sullivan MACHADO et Cindy COURVOISIER du 9 rue du Fournil.



Jeune à l'honneur (par Annie) : le jury du concours littéraire 2016 organisé par la Fédération des Clubs de la Défense, réuni à Paris en mars dernier, a attribué le prix "très jeune auteur poésie" à Méline, 9 ans, fille de Marina et Fabien DEBRUILLE, 7 Grande Rue. Ce concours permet d'encourager l'écriture, la création d'œuvres littéraires au sein des clubs et plus généralement du Ministère de la Défense et d'en faire connaître les auteurs. Pour l'ensemble des catégories, la qualité, l'émotion, l'imagination, le pouvoir d'évocation la maîtrise de la langue, le travail de chaque phrase et le choix de chaque mot restent primordiaux. Les œuvres primées sont regroupées dans un livre "Florilège". Au plaisir de lire le texte sur le blog !



Diplômes : bravo à Claire CHAMEROY pour son bac, mention très bien. Bravo à Johan REISCH pour son certificat de formation générale. Bravo à Nascimo FOURNIER pour son brevet des collèges, mention très bien.



Nouveaux habitants : bienvenue à Kévin et Coralie MIANI, et leurs 3 enfants Camélia, Rosélia et Daemon, au 4 rue d'Enfer



Sports : Virgile GRIFFATON sur sa jument Anjy de Mancy a été qualifié pour la finale du saut d'obstacle 3^{ème} année 6 ans à la grande semaine de Fontainebleau 2016. Il a été classé 15^{ème} sur 44 finalistes. Vidéo de son passage sur le blog.



Maisons fleuries : dans la catégorie "maison avec jardin très visible de la rue" ont été cités par la commission départementale Josiane et Michel LAMBERT. Félicitations.



Nécrologie : toutes nos condoléances vont aux proches de Claude GOULUT, décédée à Fédry, le 11 août 2016.

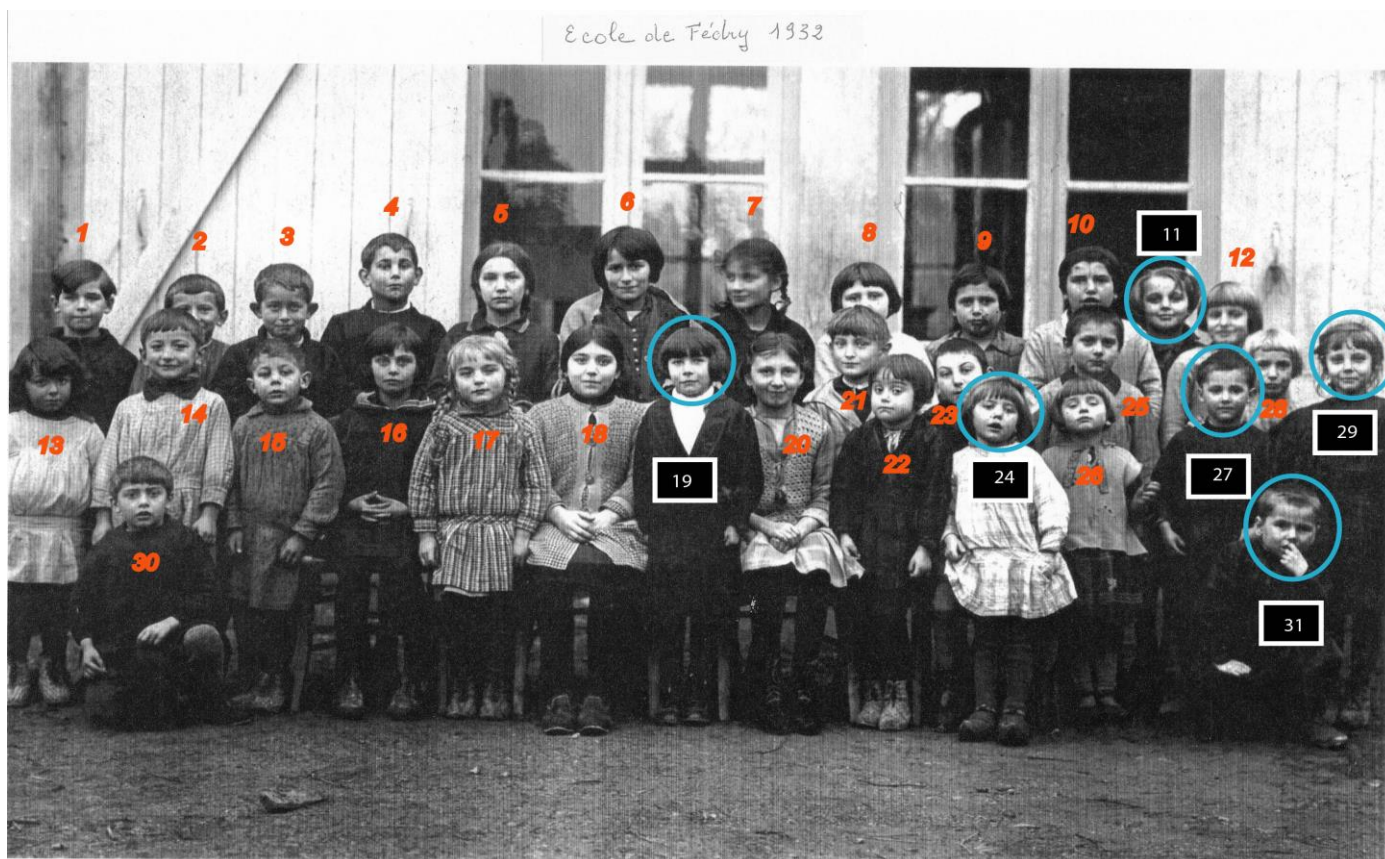
Retrouver sur internet les infos... à l'adresse : leblogdefedry.blogspot.com



Histoire du village : la classe d'école de 1932

(Remerciements à Berthe et Jean DURAND, Georgette VIALA et Bernard PAROTY pour les noms des élèves)

Photo de la classe unique, du CP au certificat d'études, de Fédry en 1932, prise devant les fenêtres de la salle actuelle.



1. Henri BARBANT ou Jean PAROTY
2. Maurice BONNARD
3. Léon DURAND
4. Jules DURAND
5. Renée BARBANT
6. Gisèle ROUSSEY (ép. PORRO)
7. André BONNARD (dit Dédé)
8. Raymonde BOURGOUIN
9. Madeleine PARQUE
10. Yvonne BOURGOUIN
11. ?
12. Gilberte LHUILLIER
13. Bernard PAROTY
14. Pierre BONNARD (dit Pierrot)
15. Jean DURAND
16. Charlotte ROBERT (ép. BULLE)

17. Odette GRAND (ép. PICHOT)
18. Marie DROIT (ép. MORTIER)
19. ?
20. Blanche HUGUENET (ép. BONNAVENTURE)
21. Gabriel ROUSSEY (abbé ROUSSEY)
22. Jeanine DARGUIER
23. Fernand PARQUE
24. ?
25. Joseph PARQUE
26. Madeleine LHUILLIER
27. ?
28. Georgette LHUILLIER (ép. VIALA)
29. ?
30. Georges CHOLLEY
31. ?

... et l'institutrice : Eugénie PAROTY.

Recette : la tarte allemande aux pommes

(recommandée par Liliane ROELOFS)

Couper finement 6 pommes et les mettre dans une tourtière.
Couper quelques copeaux de beurre et les mettre sur les pommes.
Faire un mélange de 2 œufs entiers avec 80 gr de farine, 50 gr de sucre, ½ sachet de levure chimique, ¾ d'un verre de lait et une pincée de sel.
Bien battre l'ensemble, napper les pommes et placer le tout au four une première fois, à 180 °.
Faire un deuxième mélange avec 2 œufs entiers, 40 gr de sucre et 3 bonnes cuillerées de crème épaisse. Bien mélanger, napper le plat et remettre au four. Laisser dorer le tout, toujours à 180 ° environ 30 minutes.

